

L'évaluation : de la détestation à la nécessité



Richard ÉTIENNE, PU émérite
richard.etienne@univ-montp3.fr

Université Paul Valéry
Montpellier 3

Conférence IDEFI

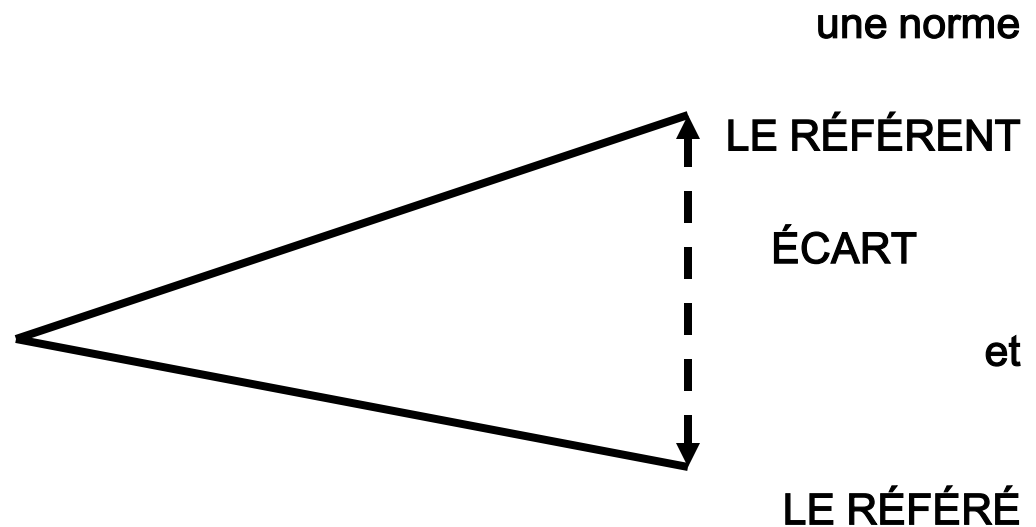
28 février 2020

Pourquoi tant de haine ?

- **Deux anecdotes :**
 - Le **premier paquet de copies** à « corriger » : les questions de barème, de critères et la restitution cauchemardesque OU le **premier oral à noter** avec le *uerba uolant, scripta manent !*
 - Mais aussi sa **propre « évaluation » par un autre** qui ne vous reconnaît à votre propre valeur !
- **L'évaluation et la notation alimentent la mauvaise conscience des enseignants** (« en matière d'évaluation, je suis satisfait quand... c'est terminé », *item* en tête de liste sur des centaines de témoignages)
- **Et pourtant, elle est indispensable, cette évaluation qu'on voudrait jeter aux orties ! Comment faire avec cette nécessité ?**

Qu'est-ce qu'évaluer ?

Évaluer, c'est
prononcer un jugement de valeur
en comparant



du réel, recueilli et traité comme une information

Pourquoi évaluons-nous ?

- **Nous évaluons parce que nous sommes des êtres rationnels qui désirent prendre des décisions fondées et justifiées**
- **Les premières évaluations ont donc été des contrôles (en comptabilité, des contre-rôles ou doubles du registre). Le terme est encore employé si l'enseignement fonctionne par conformité ; exemple de ce vocabulaire inconscient : le « contrôle continu »**
- **La mise en œuvre de la démarche de projet détermine un paradoxe : nous « évaluons parce que nous ne savons plus ce que nous faisons ». Autrement dit, l'évaluation sert tout autant à construire la valeur qu'à vérifier son atteinte et le référent n'est pas « donné » mais il est « en chantier »**
- **Pour faire de l'évaluation une plus-value, il faut la situer dans une perspective éthique : améliorer ce qui peut l'être**
- **Tout jugement qui ne vise pas l'amélioration est mortifère**

On ne peut pas ne pas évaluer mais on doit opter pour l'évaluation instituée

- **Il existe trois types d'évaluation qui sont le propre de l'être humain :**
 - **Spontanée** : on réagit par une action sans donner le référent ni définir le référé sur lequel on s'appuie (« je me suis endormi à la deuxième page », donner une gifle ou tordre l'oreille, quitter un amphi ou une salle de cours, etc.)
 - **Implicite** : on prononce un jugement mais sans fournir le référent (« cette copie ne vaut rien », « votre formation est nulle », « votre cours est nul »)
 - **Instituée** : l'évaluateur s'efforce de rendre explicites le référent et le référé pour communiquer le jugement qu'il tire de l'écart entre les deux (« j'ai beaucoup apprécié l'accueil dans cette formation car, pour moi, il faut toujours commencer par un moment de convivialité »)
- **Cet exposé ne porte que sur l'évaluation instituée et son utilisation dans l'enseignement français du premier degré au supérieur**

Quels enjeux pour l'évaluation ?

- **Le premier enjeu de l'évaluation réside dans l'apprentissage : c'est une aide pour l'apprenant (l'étudiant.e ou l'élève, si on préfère)**
- **La meilleure façon de procéder est de**
 - **Quitter l'hétéro-évaluation pour la co-évaluation et l'auto-évaluation**
 - **Permettre l'usage de l'évaluation pour une nouvelle tentative**
 - **Systématiser les nouvelles tentatives**
 - **Conserver la communication première (principe de réalité)**
- **Mieux, il est souhaitable de faire anticiper les étudiant.e.s ou les élèves de deux façons :**
 - **Comment le contrôle sera-t-il organisé ?**
 - **Quels seront les critères et les barèmes ?**
 - **Quelle épreuve imaginons-nous pour vérifier ces connaissances/compétences ?**

Qui est l'évaluateur ?

- **La personne ou le groupe qui pratique une évaluation** (officiel ou clandestin). Quand ils sont plusieurs, on parle de **co-évaluation**. Cette évaluation peut avoir plusieurs commanditaires et/ou « bénéficiaires ».
- **Quand l'évaluateur est externe** (ce n'est pas elle ou lui qui a produit l'action ou la performance mais il est chargé de la juger), il faudrait parler d'**hétéro-évaluation**.
- **Quand l'évaluateur est interne** (c'est elle ou lui qui a produit l'action ou la performance), il convient de parler d'**auto-évaluation**, terme très à la mode au niveau du HCERES, bien que sa grille ne soit pas auto-produite.
- **Il n'y a pas de vérité de l'évaluation** car la valeur est attribuée par la personne ou le groupe et l'erreur peut se situer aux trois niveaux
- **Dans la démarche de projet**, il est même essentiel de savoir qu'en visant A (le but tel qu'il est défini) nous serons satisfaits si nous atteignons A' (car les aléas nous auront contraints à une navigation « fine ») : différencier évaluation et atteinte d'objectif.

Quelques confusions à éviter dans le domaine de l'évaluation

Toute évaluation dont le but est l'attribution d'un diplôme est **certificative** (les techniques de contrôle sont pertinentes). Elle peut être **sommative** car elle fait la somme des compétences/connaissances ou **cumulative/continue** (par unités capitalisables).

Toute évaluation dont le but est l'amélioration de l'enseignement ou de la formation est **formatrice** (Scriven, 1967). Elle informe celle ou celui qui enseigne ou forme. Elle peut aussi être **sommative**. Le sens initial s'est perdu et fondu dans celui qui est présenté plus bas.

Toute évaluation dont le but est l'amélioration de l'apprentissage est **formatrice** (Nunziati, 1989). Elle informe et elle forme celle ou celui qui apprend ou se forme mais surtout elle lui donne de l'autonomie car elle a l'**autoévaluation** pour but.

Quel est l'objet de l'évaluation ?

- Il est tentant de réduire l'évaluation à un unique objet qui porterait sur les connaissances ou les compétences des personnes qui sont dans le système pour y apprendre
- Or, nous passons notre temps à évaluer :
 - le repas que nous venons de prendre,
 - le film que nous avons vu
 - le cours que nous avons fait
 - le département, l'UFR, l'université ou le laboratoire auquel nous appartenons
 - voire l'évaluation que nous avons réalisée !
- Le premier temps réside donc dans la détermination de l'objet d'évaluation à partir des objectifs ou du projet
- Et la première règle sera de refuser d'évaluer des personnes (ce ne sont pas des objets mais des sujets) : pas plus d'évaluation des étudiant.e.s que des élèves ou des enseignant.e.s !

Comment évaluer ?

- **(Co-)construire et partager avec les intéressé.e.s des critères qui peuvent être transformés en indicateurs**
- **Éviter de compliquer à l'excès une évaluation qui peut être :**
 - **Un bilan** (évaluation terminale fondée sur une prise d'information et utilisant une forme déterminée avant le début de l'action)
 - **Une régulation** (évaluation intermédiaire permettant de prendre des décisions avant qu'il ne soit trop tard, donc de « naviguer »)
 - **Un accompagnement** (co-évaluation dont le but est d'aider la personne ou le groupe à atteindre le but assigné)
 - **Une aide** à la détection de problèmes à venir (évaluation d'anticipation, repérage des pré-requis et des pré-acquis)
- **Connaître la technologie de l'évaluation : valeur souhaitée mais révisable (réfèrent), critères et indicateurs (utiles pour la construction du référé), choix d'une démarche externe ou interne... et communication (avec tous ses effets !)**

Communiquer une évaluation

Les choix techniques

- Une évaluation ne se voit pas, il faut donc la **coder...** pour la transmettre
- La plupart du temps, il convient de choisir un système de communication de l'évaluation qui respecte **le projet des évaluateurs et les valeurs en actes** dans le milieu concerné
- On peut aussi être transgressif pour améliorer le fonctionnement du système : classes sans notes mais pas sans évaluation dans le secondaire, notes provisoires, « deuxième chance », nouvelle passation, etc.
- Les principaux codages (souvent combinés) :
 - La note chiffrée (introduite pour les examens – CEP et Bac – et les concours – CAPES et agrégation, elle a pollué tout le système) : de 0 à 10 ou 20 avec ou sans échelons intermédiaires ; elle classe mais n'aide pas à apprendre
 - L'échelle lettres (ABCDE) : pas de C+ ni de C- ; a eu peu de succès et a été pervertie
 - L'appréciation ouverte : l'évaluateur rédige des conseils ou des remarques mais trop souvent en termes de spécialiste (« améliorer l'introduction... »)
 - Les codes spécifiques (feux tricolores de Freinet ou les *smileys*)
 - La grille d'évaluation qui tend vers l'exhaustivité (voir plus loin sur les compétences) mais son élaboration et son utilisation sont « chronophages »

Communiquer une évaluation

La psychologie de l'évaluation

- **La cause de la détestation de l'évaluation : ne pas endurer un double échec, celui de son enseignement et celui de l'apprentissage de l'étudiant.e que révèle la performance soumise au jugement**
- **Un jeu dangereux se joue alors et la personnification remplace le processus plus objectif qui devrait porter sur les origines de l'erreur et comment les corriger**
- **Comment obtenir une implication de l'étudiant.e ou plutôt des étudiant.e.s dans le processus d'apprentissage et d'évaluation de sa progression qui est totalement imbriqué ?**
- **Une piste parmi d'autres : donner le sujet au début du premier cours... afin de faciliter la projection personnelle dans la démarche : expectation, instrumentalité et valence (Vroom, 1964) ; seules les données seront changées pour l'épreuve si épreuve il y a**
- **Déterminer ensemble les critères de réalisation (oui/non) et ceux de réussite (sur un échelle de 0 à 4 ou 5 par exemple)**
- **Pratiquer la co-évaluation pour aller vers l'auto-évaluation**
- **Terminer par une évaluation de l'évaluation : « si j'avais à faire ce cours, ce que je changerais... »**

Quelques conseils et remarques

- **Dans tout enseignement, même un ECUE, une évaluation « à chaud » est indispensable. Elle peut être réalisée rapidement et dépouillée aussi vite (exemple donner une note de 0 à 10 sur deux critères : l'utilité et le plaisir). Ne pas oublier de parler sur ce dispositif simple**
- **L'informatique permet des évaluations riches et différées mais le fait de cocher des cases (en général : très satisfait, assez satisfait, assez insatisfait, très insatisfait) ne permet pas de déterminer des axes de progrès. Penser à intercaler des questions ouvertes avec des suggestions d'amélioration (500 à 1000 signes)**
- **Il en va de même pour les compétences (acquises, non acquises ou en voie d'acquisition) où cette échelle est peu parlante et n'aide pas l'étudiant.e dans son développement ou plutôt dans l'identification de ce qui permettrait un progrès**
- **En formation professionnelle moyenne ou longue ou en enseignement, il est indispensable de pratiquer des régulations régulières permettant une libre expression**
- **Les évaluations des enseignements par les étudiant.e.s (EEE) doivent remonter par les enseignants et les formateurs et être l'objet d'une évaluation de l'évaluation**

Et l'évaluation des compétences ?

- En principe, une compétence est *acquise* ou *non acquise* (système binaire) : évaluation certificative
- En formation, on ajoute généralement *en cours d'acquisition...* pour ne pas décourager, oui, mais...
- *En début* ou *en fin* ? On voit que nous allons vers 4 possibilités : évaluation formative ou formatrice
- On peut même inventer des couleurs... Ou des signes... Ne pas confondre la forme et le fond (usines à cases !)
- Ce qui manque (comme souvent) : l'explication de l'erreur, les critères, les barèmes et les voies de la remédiation
- Donc, la démarche est la même : impliquer dans la détermination du niveau d'exigence et dans la fabrication d'outils à partir de l'évaluation (malgré l'aspect chronophage)

Pour terminer et construire un dispositif d'évaluation d'un enseignement ou d'une formation

- 1 – Commencer par une évaluation diagnostique (d'où on part)**
- 2 - Éviter toute confusion entre résultat et pronostic**
- 3 - Commencer par la (co-)construction des critères d'évaluation (pas toujours possible car chronophage)**
- 4 - Penser l'évaluation en termes de boucle correctrice, de remédiation ou de rattrapage**
- 5 - Traiter les difficultés en « temps réel », au moment où elles surviennent (régulation)**
- 6 - Évaluer le plus souvent possible, à chaque nouvelle notion ou étape**
- 7 - Vérifier la connaissance des critères avant de s'intéresser aux savoirs et savoir-faire (le contrat)**
- 8 - Gérer le temps selon une démarche de projet (gérer les imprévus)**
- 9 - Accroître les marges de liberté de celles et ceux qui forment et de celles et ceux qui apprennent ou se forment**
- 10 - Revenir périodiquement sur la formulation des objectifs par les enseignant eux-mêmes et par les élèves/étudiant.e.s pour contrôler leur appropriation progressive**
- 11 - Faire de l'évaluation par celui qui apprend ou se forme la finalité de l'éducation ou de la formation (co-évaluation et auto-évaluation pour aller vers l'autonomie)**
- 12 - Jouer sur les effets connus en éducation (halo, fatigue) et sur l'humour partagé**

Quelques références (1)

- Ardoino, J., Berger, G. (1989). *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes*. Tours : Matrice.
- Aubégny, J. (1987). *Les pièges de l'évaluation*. Maurecourt : éd. universitaires UNMFREO, Mésonance.
- Barbier, J.-M. (1984). *L'évaluation en formation*. Paris : PUF.
- Étienne, R. (2016). Former à évaluer : enjeux, tensions, solutions. *Éducation permanente*, 208, 101-113.
- Étienne, R., Clavier, L. (2012). *L'évaluation dans la formation des enseignants*. Paris : L'Harmattan.
- Fagnant, A., Étienne, R., Mottier Lopez, L., Hindryckx, M-N. (2017). L'évaluation comme objet d'apprentissage et comme outil de développement professionnel dans le cadre de la formation des enseignants. *Évaluer. Journal international de Recherche en Éducation et Formation*, 3(1-2), 77-98, <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/217626>

Quelques références (2)

- Figari, G., Remaud, D., Mayen, P. (2014). *Méthodologie d'évaluation en éducation et formation*. Bruxelles : de Boeck.
- Hadji, C. (2012). *Faut-il avoir peur de l'évaluation ?* Bruxelles : de Boeck.
- Lecoq, M. (1997). *Les enjeux de l'évaluation*. Paris : L'Harmattan.
- Nunziati, G. (1989). Pour construire un dispositif d'évaluation formatrice. *Cahiers pédagogiques*, 280, 47-64.
- Peretti, A. de (1980). *Recueil d'instruments et de processus d'évaluation formative*. Paris : INRP.
- Roegiers, X. (1997). *Analyser une action d'éducation ou de formation*. Bruxelles : de Boeck.
- Scriven, M. (1967). The methodology of evaluation. In *Stake*, édition Robert E., AERA, Monograph series on evaluation, I. Chicago: Rand Mc Nally.
- Vroom, V.H. (1964). *Work and motivation*. New York : Wiley.

Merci pour votre attention !

Place au dialogue